

Application de l'article 8 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Proposition de motion déposée par le groupe "Team Fouad Ahidar 1070", relative à la reconnaissance officielle et mise à l'honneur de Vincent Kompany

Madame F. LAANAN :

Je tenais à remercier Monsieur Cherfan pour sa proposition de motion. Nous partageons pour l'essentiel ce qu'elle indique et ce qu'elle propose. La personnalité de Vincent Kompany est extraordinaire et contribue grandement au rayonnement de notre commune. Il n'est d'ailleurs pas le seul, je pense également à Youri Tielemans ou à Antony Vanden Borre.

Cependant, le groupe « PS » va rejeter cette motion car il estime que ce n'est pas le rôle du Conseil communal d'adopter une motion pour dicter au Collège, et plus particulièrement à l'Échevin des « Sports », pour qu'il exerce cette mission de mettre à l'honneur des personnalités du monde sportif, mais aussi culturel ou artistique.

Cette motion s'avère donc un peu gratuite et n'apporte rien de plus, même si nous partageons l'essentiel de ce que vous avez partagé avec nous. Nous estimons qu'il revient au Collège de réaliser son travail sans être poussé dans le dos par une motion. De plus, une telle démarche mériterait d'être élargie à d'autres personnalités qui font la fierté de notre commune.

L. D'AGRO :

Je rejoins en effet Madame Laanan dans son analyse car je pense que ce genre d'intervention relève de la prérogative du Collège. En particulier, il serait plus intéressant que le Collège, à l'initiative de l'Échevin des « Sports », puisse mener à bien ce travail. Je ne renie effectivement pas ce qui est indiqué dans cette motion, étant supporter des Mauves et Blancs depuis très longtemps et fier du travail de Vincent Kompany, de son parcours chez les « Diables Rouges » et au « RSCA ». Je pense néanmoins que ce projet doit venir du Collège et englober, le cas échéant, d'autres milieux sociétaux.

B. CHIH :

Nous estimons dommage que certains groupes politiques ne soutiennent pas cette proposition, même si elle vient d'un élu de l'opposition. Face à cette initiative positive, nous soutenons pleinement la motion déposée par le groupe « TFA ».

Y. TAJMOUT :

Ce n'est pas parce que le Collège ou l'Echevin des « Sports » n'y a pas pensé, qu'on ne peut pas le proposer de notre côté. Si tout le monde est d'accord sur l'hommage à Vincent Kompany, pourquoi dire non ?

Madame S. BENNANI :

Votre motion est très bonne, je ne vais pas vous mentir, il est d'ailleurs un peu difficile pour « Les Engagés » de ne pas soutenir Vincent Kompany dont le papa siège au sein de notre Conseil. Toutefois, je rejoins mes collègues sur le fait qu'il s'agit d'une prérogative du Collège. Vous demandez qu'on le mette à l'honneur dans les espaces publics en sa qualité de sportif de renom, ce qui relève des compétences transversales.

Comme Madame Laanan le dit, nous avons également des artistes de grande ampleur, comme Nawell Madani, anderlechtoise de souche, qui a un certain succès en France. Je pense qu'il doit y avoir un groupe de travail au sein du Collège visant à mettre en avant toutes celles et tous ceux qui font rayonner. Votre motion est bonne mais je ne la voterai pas favorablement car elle relève d'une prérogative du Collège.

C. CHERFAN :

Je ne vois pas en quoi le fait de voter une motion pour Vincent Kompany va empêcher de faire d'autres motions pour les autres personnes nommées.

Monsieur l'échevin MOSTEFA :

Vous savez que ce n'est pas une question de majorité ou d'opposition, on l'a d'ailleurs déjà fait avec vous lorsqu'on a arboré le drapeau en soutien au peuple libanais au balcon de la Maison communale. Merci pour cette action que nous avons menée ensemble. À titre personnel, je suis un grand fan de Vincent Kompany, je l'ai encore rencontré récemment et je m'entends très bien avec son papa, Pierre. Avec Vincent je partage plein de belles choses. Comme mes collègues l'ont dit, nous sommes reconnaissants envers le parcours exceptionnel de Vincent, on le félicite d'ailleurs pour son titre de champion d'Allemagne et on espère également qu'il sera le futur « Raymond Goethals » pour une prochaine « Ligue des Champions » en tant que coach belge.

Je propose de ne pas refuser cette motion, mais plutôt de travailler sur un projet avec vous et avec ma collègue en charge de la « Jeunesse ». Ce serait beaucoup plus inclusif d'y associer tous les clubs sportifs, dont le « FEFA », et les jeunes. Je vous annonce ce qui sera peut-être une surprise : pourquoi ne pas proposer lors du prochain Conseil de

renommer "Stade Vincent Kompany" le stade du « BX » ? Cette initiative pourrait le mettre encore plus à l'honneur qu'un simple protocole. Cela permettrait d'inscrire durablement son nom dans la commune où il a évolué sportivement et scolairement durant sa jeunesse. On pourrait ainsi aller plus loin que cette motion. Je remercie la « TFA » pour cette belle proposition à laquelle on ne dit pas non, mais le Collège, en ce incluse ma collègue en charge de la « Jeunesse » propose d'aller plus loin.

Néanmoins, on n'a pas encore pu concerter la personne concernée et il serait bien de lui demander son avis. Je ne pense pas qu'il dira non. En tous cas, les contacts sont pris avec son père, puisque nous sommes tous d'accord pour lui rendre hommage.

C. CHERFAN :

Je trouve triste de voter contre un point positif aux yeux de tout le monde et qui ne dérange personne. En somme, on est en train de voter négativement une motion que tout le monde trouve magnifique !